

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4569 - Mardi 4 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Ex-commerçants du carrefour des quatre chemins de Béjaïa
Ils réclament des locaux, comme promis par les autorités

Page 24

Le CAMRA renoue avec les sit-in

Les résidents revendiquent l'ouverture des portes du dialogue

Page 3

**En Syrie,
une scène
simplifiée**

Par Mohamed Habili

Tant que la Turquie n'ait pas encore classé comme terroriste Hay'at Tahrir al-Cham, l'ex-Jobhat al-Nosra, la principale force jhādiste dans Idleb, on ne pouvait pas dire qu'elle avait donné son accord à la reprise du dernier bastion rebelle par l'armée syrienne et ses alliés, dont Russes et Iraniens en tout premier lieu. Encore qu'elle n'ait pas de toute façon la possibilité de la retarder indéfiniment. Car il va de soi que la décision est prise depuis longtemps par Damas, en parfait accord en cela avec ses alliés, de parachever sa victoire en ramenant Idleb dans son giron. La Turquie, entre autres parce qu'elle compte des groupes à sa dévotion dans la ville, aurait pu à tout le moins se réserver le droit de critiquer cette option au moment de sa mise en œuvre. Ce qui serait le cas échéant tout bénéfice pour les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, qui en prendraient prétexte pour accentuer leur chantage aux frappes soi-disant de représailles pour cause d'attaque chimique annoncée. Annoncée par eux, bien sûr, prétendument sur la foi de renseignements de leurs services de sécurité. Mais maintenant que la Turquie laisse tomber ses dernières préventions, en particulier en abandonnant à son sort al-Nosra, la section régionale d'al-Qaïda, dans le camp mené par la Russie la cohésion est à son plus haut point. Toutefois, il ne semble pas que la cohésion soit moindre dans le camp pro-occidental. Il y avait plus d'acteurs par le passé dans le conflit syrien que ce n'est le cas aujourd'hui.

Suite en page 3

Cartables, tabliers, cahiers, stylos...

Les fournitures scolaires relancent le marché informel



PH/D. R.

A la veille de la rentrée scolaire prévue ce mercredi, beaucoup de parents ont commencé à acquérir les fournitures et autres kits nécessaires.

Lire page 3

Après deux mois de congé

Députés et sénateurs reprennent le chemin du Parlement

Page 2

Rencontres cinématographiques de Béjaïa
**Plusieurs activités
au bonheur des cinéphiles**

Page 13

Entre le tout va mal et le tout va pire

La rentrée des oiseaux de mauvais augure

■ Il n'est de meilleure période que ce réveil collectif, avec la rentrée sociale et politique, après la léthargie des vacances, pour réactiver les clairons des augures noirs et menteurs.

Par Nadjib Stambouli

S'il est souhaitable, voire vivement recommandé, qu'un esprit médiatique critique aiguillonne au quotidien les décideurs et maintienne en vigilance active la société, la tentation de l'excès injectée dans ce même esprit secrète un résultat inverse, c'est-à-dire contreproductif. Si au moins c'était la vérité et elle seule qui est amplifiée, ce serait de bonne guerre, l'exagération n'étant pas, jusqu'à preuve du contraire, imputable à la mauvaise foi ou à l'intoxication informative. Pourtant, rien ne présageait cette déferlante d'intox en cette rentrée sociale, sans grève notable à signaler, hormis celle des intendants ou encore, toujours sur le front social, la piqûre de rappel émise par les médecins résidents pour que leur ministère honore ses engagements. Il se trouve, ô paradoxe cultivé par les semeurs de malaise au sein de la société, que le calme et la sérénité se transmuent pour eux en aubaine à fructifier en pulvérisant leur contenu de moral au beau fixe, ainsi transformé en amas de problèmes, source évidente de conflits d'abord, d'atteinte à la stabilité ensuite. L'été ne s'était pas terminé qu'un fléau à prendre au sérieux, pas moins mais pas plus, celui du choléra, a donné lieu à une impressionnante campagne ciblant le gouvernement, comme si c'étaient les ministres qui, munis d'éprouvettes, se ren-

PVD R.

épouvantails, le problème de santé de Bouteflika. Autant à son départ vers Genève que lors de son retour au pays, les tuteurs et commanditaires ont actionné leurs porte-voix qui ont redoublé de férocité en inventant les nouvelles les plus affligeantes, en foulant aux pieds le minimum de respect de la dignité humaine, s'agissant de la santé d'un être humain, président ou pas, perspective de cinquième mandat ou pas. Il est vrai que toute opposition fonctionnelle, pour afficher ses positions, en brandissant le principe «tous les moyens sont bons» mais là, il y a des limites...

D'autres exemples, comme les attaques sournoises contre Ould Kaddour ou contre les rares responsables qui déplacent des montagnes dans ce pays, souvent sans tambour ni trompette, sont à mettre au triste palmarès de cette cohorte de sapeurs de moral. Et il suffit d'attirer l'attention sur leur travail néfaste, pour être traité de béni oui-oui ou de suppôt de pouvoir. Tirer la sonnette d'alarme, soit, mais sombrer dans l'alarmisme n'est fécond que pour ceux qui se complaisent dans le brassage des cris d'orfraie.

La rentrée sociale s'annonçait sous des auspices trop réconfortants pour ne pas déranger ces oiseaux de mauvais augure, qui ont commencé à s'en donner à cœur joie. Dieu merci, ce ne sont pas eux qui font la pluie et le beau temps. Surtout pas le beau temps... **N.S.**

daient eux-mêmes sur les sources pour y inoculer le virus maléfique... Bien sûr que la responsabilité, voire la culpabilité des responsables, comme leur nom l'indique, est indéniable, tant dans l'absence d'hygiène, doux euphémisme pour désigner la saleté ambiante, que dans la gestion calamiteuse de la communication, notamment de la part de la tutelle. Mais de là à adopter cette attitude jouissive dans le traitement de cet épisode du choléra,

allant jusqu'à solliciter la mise en quarantaine du pays en entier, il n'y avait qu'un pas que les experts en intox ont franchi avec une délectation et une auto-flagellation dignes de leur haine de leur propre pays. Heureusement que la communauté internationale, qui sait faire le distinguo entre un mal ayant atteint quelques dizaines de cas d'une part, et de l'autre, une grave épidémie exigeant toutes les mesures de précaution, n'est pas tombée dans le panneau.

Alors que sous le sceau de «à quelque chose malheur est bon», et «mieux vaut tard que jamais», un sursaut de dignité hygiénique a amené les pouvoirs publics à mener une vaste campagne de nettoyage, il s'est encore trouvé des voix pour tenter de saper le moral et briser l'initiative qui, même tardive, n'en est pas moins utile, salvatrice même. Autre triste et malheureux exemple de cette propension à agiter les drapeaux noirs et les

Après deux mois de congé

Députés et sénateurs reprennent le chemin du Parlement

La rentrée parlementaire 2018-2019 a eu lieu hier, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre ces derniers et le gouvernement. Il s'agit là de la deuxième session ordinaire parlementaire inscrite dans le cadre de la 8^e législature, à la faveur de la dernière révision constitutionnelle de 2016, qui verra le déroulement des élections présidentielles en avril prochain. Ainsi, après deux mois de vacances, députés et sénateurs ont rejoint le chemin de l'hémicycle pour une session ordinaire au titre de l'exercice 2018-2019, en séance plénière présidée par Saïd Bouhadja pour l'APN et par Abdelkader Bensalah pour le Conseil de la nation qui tous les deux ont respectivement prononcé leur allocution d'ouverture en présence des membres de l'exécutif. C'est ainsi que Bensalah estimera que «si la précédente session a été caractérisée dans son ensemble par l'aspect législatif, l'actuelle session,

en revanche, est vouée à être très riche par son contenu à caractère hautement politique, eu égard au fait qu'à la fin de l'année en cours et au début de la prochaine année, l'Algérie connaîtra deux scrutins importants». Pour le président du Sénat, il s'agit, d'une part, du «renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation» et, d'autre part, des «élections présidentielles, qui constituent, de manière particulière, le principal événement politique que vivra la scène nationale». Ainsi, soulignant la «vitalité» de ces deux scrutins, ces derniers, dira-t-il, «constitueront la consécration de la souveraineté du peuple dans son libre choix des hommes et des femmes qui seront en mesure d'assurer la gestion des affaires du pays dans les années à venir». Invitant les membres du Conseil, «à être présents et à participer de manière plus active à nos travaux», Bensalah invitera également «les institutions jouissant d'une influence sur l'opinion publique, notamment les médias et les acteurs de la société civile, à assumer leur rôle en matière de sensibilisation quant aux difficul-

tés et aux défis que nous impose l'étape actuelle, tout en sollicitant la participation de tout le monde à garantir le climat nécessaire, empreint de démocratie, de transparence et d'intégrité, lors des prochaines élections, afin de choisir les personnes les plus aptes à assumer une bonne gestion du pays et de ses institutions», et de «renforcer la cohésion nationale et consolider l'unité nationale à travers l'unification de nos rangs, pour faire face à une conjoncture politique et sécuritaire difficile, ce qui constitue une menace permanente tout le long de nos frontières». Poursuivant dans cette lignée, Bensalah, évoquant «l'intérêt national suprême», renouvellera la demande «à l'Homme qui a réalisé les acquis socio-économiques», et «permis le retour de la paix et de la stabilité (...), à poursuivre son œuvre dans la même voie et la même orientation». Aussi, appellera-t-il «la classe politique en l'invitant à élever le niveau du débat politique et à éviter d'impliquer les institutions républicaines et leurs symboles dans un débat stérile et inutile».

Le projet de loi de finances 2019 devant l'APN à la fin du mois

Ceci étant, sur l'agenda de la nouvelle session parlementaire, troisième sous la Constitution révisée qui a institué une seule session ordinaire par an d'une durée minimale de 10 mois, plusieurs projets de loi en suspens y sont portés. L'on retiendra, pour l'essentiel, les discussions sur le projet de loi portant sur la loi de finances 2019, qui selon les couloirs de l'hémicycle «est actuellement en cours de finalisation et sera présenté à l'APN à la fin de ce mois de septembre». Lequel projet de loi, laissant entendre certaines voix, portera notamment sur «la levée de gel sur de nombreux projets de développement, notamment ceux ayant trait à la santé et à l'éducation».

Le projet loi portant règlement budgétaire, le projet de loi sur les assurances, présentement «sur la table du gouvernement», celui sur l'énergie nucléaire et le règlement intérieur de l'APN ainsi que le code du travail, sont également ins-

crits au calendrier de la chambre basse du Parlement. Rappelons que le vote sur le règlement intérieur de l'APN a été reporté suite aux débats et propositions formulées par les députés, concernant notamment la révision de la question des sanctions qui leurs sont imposées dans certains cas.

Saïd Bouhadja, lors de la clôture de la précédente session, affirmant que «le parachèvement de la révision du règlement intérieur de l'APN, vient en tête des missions futures», avait précisé au sujet de ce report que «les discussions en plénières ont requis, au vu du rapport préliminaire de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, plus de temps pour élargir la consultation, parvenir à l'élaboration d'un texte intégral et cohérent en conformité avec la Constitution et les dispositions de la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre ces derniers et le gouvernement».

Lynda Naili

Cartables, tabliers, cahiers, stylos...

Les fournitures scolaires relancent le marché informel

■ A la veille de la rentrée scolaire prévue ce mercredi, beaucoup de parents ont commencé à acquérir les fournitures scolaires et autres kits nécessaires.

Par Meriem Benchaouia

Les magasins au niveau des grandes surfaces et dans les rues principales de la capitale ont réservé des espaces aux articles scolaires et d'autres aux habits, chaussures et tabliers. Comme chaque année, il faut faire le plein de cartables, stylos, cahiers, gommages et autres compas. Toutefois, les parents se plaignent de la flambée des prix. En dépit de la baisse du pouvoir d'achat, les parents sont contraints d'exécuter mille et une acrobaties en vue de pouvoir satisfaire leur progéniture. Après les dépenses des vacances et de l'Aïd, voici venue l'heure de la saignée des fournitures scolaires. Pas de répit pour les familles, habituées désormais à faire face à la même situation. Ceux qui ont déjà acheté trouvent les prix des habits et des fournitures scolaires très élevés. Toutefois, les parents usent de petites astuces pour réduire la facture, surtout si leur famille compte plusieurs enfants scolarisés, notamment en recyclant les articles acquis l'an dernier, dont les cartables et les tabliers. Autre recours, ils se rendent dans les marchés populaires où les prix sont raisonnables, en vue de réduire, si peu soit-il, les frais en évitant les grandes surfaces et les librairies. Même s'ils ne sont pas nombreux, c'est l'occasion pour eux d'amasser de l'argent. En quête de prix abordables, les parents, eux, n'hésitent pas à s'approvisionner dans la rue.



Lors d'une tournée effectuée dans différentes boutiques de la capitale, la même scène se répète et devient coutume. Les étals sont bien achalandés en fournitures scolaires, mais les prix proposés demeurent «exorbitants». Ce n'est pas aussi facile pour les parents de faire le bon choix, c'est-à-dire de trouver le bon article au meilleur prix. Les vendeurs rivalisent d'ingéniosité pour attirer le plus grand nombre d'acheteurs en soignant leurs devantures, en vantant leurs produits et en annonçant des réductions plus séduisantes les unes que les autres. Rencontrée à la Place des Martyrs, une mère a dit préférer acheter les affaires scolaires pour ses deux fils, en quatrième année primaire et en deuxième année moyenne, chez

les vendeurs qui exposent leurs marchandises sur des étals à des prix moins chers. «Depuis des années, je me suis habituée à acquérir les affaires scolaires pour mes enfants ici, en raison de la grande différence entre les prix pratiqués ici et ceux affichés dans les magasins et les librairies, pouvant atteindre parfois 1 000 DA/article», a-t-elle soutenu. Un autre vendeur a quant à lui indiqué que les parents venus seuls acheter des affaires scolaires pour leurs enfants étaient plus sereins et tranquilles que ceux venus accompagnés par leur progéniture qui, souvent, était attirée par les couleurs, les formes et la marque des articles vendus et contraignait les parents à céder à leur désirs, en dépit de la cherté. Les familles avec trois ou

quatre enfants scolarisés sont les plus touchées par ces dépenses, surtout que plus on avance dans les différents paliers, plus le coût des fournitures sera élevé. Hors de portée pour les familles nombreuses aux revenus modestes. Il faut compter 7 000 à 8 000 DA en moyenne par enfant. Malgré les contributions de l'État et les mesures prises en faveur des familles nécessiteuses auxquelles il octroie, chaque année, une prime de 3 000 DA par enfant scolarisé, de plus en plus de parents éprouvent des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs enfants, particulièrement les smicards. Force est de constater que les petites bourses souffrent à chaque évènement.

M. B.

Le CAMRA renoue avec les sit-in Les résidents revendiquent l'ouverture des portes du dialogue

Après un été calme, les représentants du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) reviennent à la charge en organisant un sit-in devant le siège du ministère de la Santé pour revendiquer l'ouverture des portes du dialogue avec la tutelle au sujet de l'application de ce qui a été convenu et consigné dans le PV de réunion entre les deux parties en avril dernier. «Cette action intervient pour revendiquer une rencontre avec l'Inspecteur général du ministère, en sa qualité de chargé du suivi de notre dossier, la reprise du dialogue avec le ministère de tutelle, ainsi que l'application de ce qui avait été convenu», précise Meriem Hadjeb, membre du Camra. En outre, soulignant l'urgence de traiter certains problèmes, tels que ceux liés aux pressions auxquelles sont exposés certains médecins résidents après la reprise de leur service et l'échec

d'un grand nombre de ces médecins aux épreuves DEMS, elle a appelé à l'organisation d'une session de rattrapage, à ce propos. Lors de son dernier communiqué, le Camra avait exprimé son mécontentement quant à la manière dont les examens du DEMS s'étaient déroulés, appelant le MESRS à «bien réfléchir à cette question, loin de toute autre considération». Le Camra et le ministère ont convenu, selon le procès-verbal de la réunion, de la modulation du service civil, à savoir trois à quatre ans pour les régions du Nord et 1 à 2 ans pour les Hauts-Plateaux et le Sud. Ils s'étaient mis d'accord également sur la disponibilité d'un logement individuel, équipé, adapté et décent, comme préalable à toute affectation dans le cadre du service civil pour les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux et les villes situées dans un rayon de 100 km au plus du domicile du médecin

concerné. Cependant, en cas d'indisponibilité du logement, le chef d'établissement est dans l'obligation de recourir à une location. Le PV évoquait également la prime mensuelle du service civil et le regroupement familial à tous les couples appartenant au secteur, outre la garantie de plateaux techniques permettant au médecin d'exercer ses fonctions dans les meilleures conditions. A rappeler que les résidents avait organisé un sit-in le 14 juillet dernier. En effet, après plus de 20 jours de grève et la reprise du travail le 24 juin 2018, en réponse directe aux promesses du ministre, une centaine de résidents ont pris part au sit-in organisé au CHU Mustapha-Pacha par le Camra afin de dénoncer «les conditions de reprise du travail ainsi que l'ignorance et le peu de considération que porte le ministère de la Santé à leurs actions et revendications», nous avait affirmé le

porte-parole national et officiel du Camra, Hamza Boutaleb, présent à ce sit-in. Il explique que dans la majorité des CHU du pays, les résidents qui avaient adhéré à la grève, après le gel de cette dernière et la reprise du travail, «ont été mis à l'écart et privés de leur fonctions d'apprentissage et que dans certains services ils subissaient quotidiennement des menaces et intimidations en tout genre par certains chefs de service», relatait Boutaleb, ajoutant que ce sont les chefs de service qui se «vengent des résidents et ne perdent rien pour attendre». En ce qui concerne les salaires, Boutaleb a indiqué que les résidents n'ont pas été payés durant les 8 mois de débrayage et même après la reprise du travail, dans certains CHU du pays, comme c'est le cas au CHU Mustapha-Pacha où les résidents n'ont pas touché leurs salaires. De son côté, Mohamed Taïleb, représentant

LA QUESTION DU JOUR

En Syrie, une scène simplifiée

Suite de la page une

L'Arabie Saoudite, le Qatar, et d'autres encore, étaient beaucoup plus présents et actifs sur cette scène. Au départ, le fait est qu'on ne voyait qu'eux. Les seuls acteurs qui dans le camp opposé faisaient autant parler d'eux, ce n'était pas encore la Russie, mais l'Iran, et davantage encore peut-être le Hezbollah. L'Iran est plus que jamais dans le jeu, dont le ministre de la Défense vient de se signaler par une visite à Damas en forme de défi, avec pour principal et peut-être unique objectif de bien faire comprendre à Israël qu'il est en Syrie, et que son intention est bel et bien d'y rester. Israël, qui a bien reçu le message, n'a guère tardé à y répondre par des attaques aériennes sur Damas. Israël serait probablement disposé à aider l'armée syrienne à se débarrasser des dernières forces en rébellion contre elle, mais évidemment à la condition expresse qu'elle rompe tout lien militaire avec l'Iran. Ce que de toute évidence le régime syrien n'envisage nullement. La Russie elle-même n'obtiendrait pas de lui qu'il prenne ses distances avec Téhéran, demande que du reste elle se garde bien de faire, à supposer qu'elle en ait envie. Ainsi donc, de tous les acteurs qui au départ intervenaient à un titre ou à un autre dans le conflit syrien, les seuls qui aient quitté la scène, à ce qu'il semble complètement et sans espoir de retour, ce sont ces mêmes monarchies du Golfe qui avaient contribué grandement à son déclenchement et à son extension. En se simplifiant d'elles, la scène a gagné en visibilité et en cohésion binaire : Russie et ses alliés d'un côté, Etats-Unis et leurs alliés les plus déterminés de l'autre. Du coup, la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis s'est réduite à sa plus simple expression, ne comportant désormais qu'eux-mêmes plus la France et la Grande-Bretagne. Autre protagoniste qui pendant longtemps a tenu la vedette, mais dont il n'est plus question : l'opposition syrienne, dont on ne sait même pas si du moins elle a été convenue à Genève pour prendre part à des débats sur la nouvelle constitution à donner à la Syrie.

M. H.

du Camra dans la wilaya d'Alger, a dénoncé «le manque de sécurité ainsi que les conditions de travail qui ne se sont pas améliorées, même après plusieurs mois de grève». Il ajoute que la reprise du travail s'est déroulée dans «de mauvaises conditions». Certain résidents, ajoute-t-il, «ont vu leur travail réduit à de simples tâches, comme remplir des fiches et rester au bureau du secrétaire».

Thinine Khouchi

Mebarki, ministre de la Formation professionnelle «Former utile pour faciliter l'insertion des diplômés»

■ Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la rentrée de la formation professionnelle, prévue le 23 septembre prochain, a affirmé le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, dans une interview à l'APS.

Par Kamel L.

«**C**omme chaque année, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ne lésine devant aucun effort pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une bonne année de formation professionnelle», a-t-il assuré, ajoutant que «nous sommes prêts à accueillir tous les demandeurs de formation dans de bonnes conditions et nous travaillons pour que la rentrée 2018 soit à la hauteur du rôle, de plus en plus important, que joue le secteur de la formation professionnelle». Il a précisé, en outre, que le ministère s'attelle à «prendre en charge les besoins en ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et du développement économique et à répondre à la demande sociale de formation professionnelle aux côtés des autres segments du système éducatif national». Ceci, d'autant que, a-t-il ajouté, près de «450 000 jeunes quittent, annuellement, l'enseignement général classique sans diplômes et sans qualifications». M. Mebarki a précisé que les chiffres donnés cet été par l'Office national des statistiques «montrent que plus de la moitié des chômeurs n'ont aucune formation, ce qui nous oblige à former en adéquation avec les réalités économiques et sociales». Il a relevé que le secteur «a toujours intégré dans ses cursus des formations dans l'entrepreneuriat, pour donner la possibilité aux jeunes stagiaires et apprentis de bénéficier de compétences à monter ou réaliser leur propre projet, avec l'aide des différents dispositifs mis en place par l'Etat». D'ailleurs, plus de 63% des porteurs de projets bénéficiant des aides et avantages de l'Ansej, sont issus de la formation professionnelle pour l'année 2017, a-t-il mentionné. Pour ce qui est des infrastructures d'accueil, les établissements de formation et de l'enseignement professionnels publics fonctionnels pour cette session sont au nombre de 1 295, en augmentation de 67 établissements par rapport à la même session de l'année 2017. En plus des établissements ouverts en février 2018,



ce sont 40 établissements nouveaux qui ouvriront leurs portes, pour la première fois, à la rentrée prochaine. Il s'agit de 13 instituts nationaux spécialisés (INSFP), 24 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et 3 instituts de l'enseignement professionnels (IEP). S'agissant des moyens techniques dans les ateliers, 213 équipements technico-pédagogiques sont en cours de réception ou d'acquisition, dont 88 sections d'équipements qui seront fonctionnelles avant la fin de l'année. Pour le personnel enseignant-formateur, le nombre de postes d'encadrement technico-pédagogique permanent dépasse les 28 000 sur un total de plus de 67 700 postes budgétaires, représentant l'ensemble des travailleurs du secteur.

Une campagne d'information pour aller au contact des jeunes

Au sujet de la campagne d'information que le ministère a lancée à l'intention des jeunes et des parents sur toutes les possibilités d'inscription aux différents diplômes et aux certificats de qualifications qu'il propose, M. Mebarki a fait remarquer que ce sont de larges franges de jeunes qui peuvent en être concernées. C'est pourquoi, a-t-il dit, le ministè-

re associe à cette initiative les organismes et ministères en relation directe avec les jeunes et, bien entendu, les médias, pour intéresser le maximum à la formation aux métiers. Durant tout l'été, les directions de wilaya ont utilisé tous les moyens de sensibilisation pour aller au contact des jeunes à travers l'affichage de banderoles dans des endroits choisis, des interventions sur les radios locales et l'organisation de caravanes. Cette campagne de communication va se poursuivre jusqu'à la rentrée, a affirmé le ministre, et porte notamment sur les conditions d'inscriptions aux différents diplômes et certificats, à savoir les filières et spécialités ouvertes et leur localisation, ainsi que les possibilités d'internat. «Ce que nous pouvons dire, aujourd'hui, à trois semaines de la rentrée, et comparativement à l'année dernière, c'est que l'intérêt des jeunes à s'inscrire à la formation professionnelle va en grandissant, y compris pour la prise en charge des candidats ayant le niveau scolaire de 3^e AS qui souhaitent s'inscrire en technicien supérieur (TS)», a-t-il précisé, ajoutant que «c'est à ce niveau d'inscription où se situe la plus forte demande, en particulier pour certaines spécialités très prisées». Le ministre a tenu à rappeler que chaque année, ce sont

plus de 300 000 candidats qui échouent à l'examen du baccalauréat et préfèrent s'orienter vers des instituts de formation professionnelle. De plus, de nombreux bacheliers et même des licenciés de l'université, s'inscrivent en TS de certaines spécialités.

Intérêt grandissant pour les filières de l'industrie et du tourisme

L'intérêt aux filières de formation considérées prioritaires a augmenté de façon graduelle, ces dernières années, notamment pour les spécialités de l'industrie qui représentent 25,40% de l'offre globale, alors que celle-ci ne dépassait pas 22,7% pour la session de septembre 2017, a indiqué le ministre. La filière hôtellerie, tourisme et artisanat représente, quant à elle, 15,69% de l'offre globale contre 10,3% pour la même session de l'année passée. Le BTP continue à intéresser, puisqu'il représente 12,41%, alors que les filières de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire progressent à 9,31% dans l'offre globale, comparativement à l'année dernière, a-t-il détaillé. Sur un autre plan, les nouvelles règles sur l'apprentissage participeront à la réalisation des objectifs fixés il y a trois ans pour atteindre, en 2019, la

formation en apprentissage de 60% des inscrits à un diplôme. Dans ce cadre, plus de 120 000 postes d'apprentis sont déjà programmés pour la rentrée de septembre 2018 et ce chiffre peut être revu à la hausse en cas de besoins, grâce au partenariat qui se renforce avec le monde économique, a encore expliqué le ministre. La qualité et la promotion du partenariat avec l'environnement socio-économique sont considérées comme un critère de performance dans le management des établissements de la formation professionnelle, a fait savoir M. Mebarki, rappelant que plus de 13 000 conventions de partenariat ont été signées entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et le secteur économique depuis 2008 et ont permis la formation de 650 000 travailleurs. Selon le ministre, cette démarche de partenariat «est renforcée par des organes de concertation, réorganisés et mis en place au cours de l'année 2018 au niveau national, un Conseil de partenariat de la formation et de l'enseignement professionnels et au niveau local, des commissions de partenariat de wilaya».

K. L./APS

400 000 postes prévus pour la session de septembre

Ce sont 400 000 postes de formation qui sont prévus pour la session de septembre 2018, en progression par rapport à celle de l'année précédente, un chiffre qui peut augmenter en cas de nécessité en faisant appel aux possibilités qu'offre l'apprentissage, a indiqué le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed

Mebarki, dans une interview à l'APS à la veille de la rentrée de la formation professionnelle prévue le 23 septembre prochain. «Nous sommes prêts à accueillir tous les demandeurs de formation dans de bonnes conditions et nous travaillons pour que la rentrée 2018 soit à la hauteur du rôle, de plus en plus important, que joue le secteur de la formation profes-

sionnelle», a-t-il affirmé. Il a précisé, en outre, que le ministère s'attelle à «prendre en charge les besoins en ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'entreprise et du développement économique et à répondre à la demande sociale de formation professionnelle aux côtés des autres segments du système éducatif national». Ceci, d'autant que,

a-t-il ajouté, près de «450 000 jeunes quittent, annuellement, l'enseignement général classique sans diplômes et sans qualifications». Il s'agit pour le ministre de «réorienter le maximum de ces jeunes vers la préparation de qualifications et diplômes professionnels», considérant que «la vraie déperdition scolaire, ce sont ceux qui quittent l'enseignement gé-

ral et n'intègrent pas la formation ou l'enseignement professionnels». «Comme chaque année, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ne lésine devant aucun effort pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, pour assurer une bonne année de formation professionnelle», a-t-il encore assuré.

K. L.

Pétrole

Le baril de Brent à plus de 78 dollars

■ Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens dans un marché restreint mais toujours inquiet de voir les exportations iraniennes s'évaporer en raison des sanctions de Washington.



Par Faiza O.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 78,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 47 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les

échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 8 cents à 69,88 dollars.

Les faibles gains du Brent lui ont permis de repousser son plus haut depuis plus d'un mois et demi, à 78,17 dollars hier matin. Le marché entamait

cependant une séance calme où les volumes devraient rester restreints, alors que les investisseurs américains profiteront d'un jour férié.

«Le marché reste soutenu par l'idée que les sanctions américaines contre les exportations iraniennes de brut vont limiter l'offre», a commenté Stephen Innes, analyste chez Oanda.

Les sanctions prendront effet début novembre, mais «les exportations du troisième plus grand producteur de l'Opep reculent déjà à un rythme plus rapide qu'attendu», s'est inquiété Stephen Brennock, analyste chez PVM.

En revanche, les autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(Opep) et la Russie, qui se sont associés fin 2016 pour limiter leur offre et faire grimper les cours, ont augmenté leur production ces derniers mois.

Les exportations irakiennes de pétrole ont ainsi atteint en août un pic annuel avec près de 112 millions de barils vendus pour plus de 7,7 milliards de dollars, a annoncé samedi le ministre du Pétrole. La production russe a, elle, atteint 11,21 millions de barils par jour en août, selon des données ministérielles partagées par l'agence Bloomberg.

Un des trois plus grands producteurs mondiaux avec les États-Unis et l'Arabie saoudite, la Russie peine à dépasser ses plus hauts depuis la chute de l'URSS, atteints en 2016. «Il reste un doute sur la capacité de l'Opep à absorber la perte du marché occasionnée par les sanctions américaines», ont cependant prévenu les analystes de Commerzbank.

F. O./APS

Céréales Les cours mondiaux du blé en hausse

LES PRIX du blé poursuivaient leur hausse, soutenus par la perspective de possibles restrictions des exportations de marchandises russes, une réunion sur ce sujet devant se tenir hier à Moscou. Le ministre russe de l'Agriculture devait rencontrer les principaux exportateurs et discuter de la mise en place éventuelle de taxes à l'exportation, conséquence d'une récolte en retrait cette année, à cause de la sécheresse. Dans la matinée, la tonne de blé regagnait 1,50 euro sur l'échéance de septembre à 206,25 euros et un euro sur celle de décembre à 206,50 euros, pour un peu plus de 4 000 lots échangés dans un marché attentiste. «Les opérateurs scrutent tout communiqué qui pourrait venir de Russie, et qui pourrait à un moment ou un autre annoncer des restrictions à l'export, vu le repli de la production cette année et l'activité soutenue à l'export depuis le début de la campagne», résumait le cabinet Agritel. Autre facteur de soutien, le rapport Statcan de vendredi a révisé à la baisse la récolte de blé au Canada, à 29 millions de tonnes, contre 30,6 millions attendus par les opérateurs et 32,5 affichés lors du dernier rapport du ministère américain de l'Agriculture (USDA). La tonne de maïs, elle, était à l'équilibre, regagnant 25 centimes d'euro sur l'échéance de novembre à 185 euros et 25 centimes également sur celle de janvier à 186,75 euros, pour moins de 100 lots échangés.

R. E.

Changes

L'euro monte légèrement face au dollar

L'euro se redressait un peu face au dollar hier, alors que les cambistes se focalisaient sur la livre britannique, délaissée en raison des craintes entourant les négociations sur le Brexit. Dans la matinée, la monnaie unique européenne s'échangeait à 1,1616 dollar, contre 1,1602 dollar vendredi soir. La devise européenne montait face au yen à 128,96 yens contre 128,84 yens vendredi soir. Le dollar se stabilisait face au yen à 111,01 yens contre 111,03 yens vendredi soir. L'euro se reprenait face au dollar sans complètement effacer ses pertes de vendredi, quand la monnaie européenne avait souffert des craintes entourant l'Italie,

dont l'agence Fitch a abaissé les perspectives, de stable à négative. «Clairement, les investisseurs s'inquiètent de voir la quatrième économie européenne s'aventurer sur un terrain qui mettrait à mal sa stabilité budgétaire», a résumé Konstantinos Anthis, analyste chez ADSS. Pour Kit Juckes, analyste chez Société Générale, «l'information est plutôt que Fitch n'a pas abaissé la note du pays, même si les perspectives sont négatives». Les cambistes se focalisaient hier sur la livre britannique, qui s'inscrivait dans le rouge face au dollar et à l'euro. L'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, Boris Johnson, a dénoncé une fois de

plus les propositions de Theresa May pour le Brexit, estimant que Bruxelles sortira «victorieuse» des négociations avec Londres. «Je crains que le résultat inévitable soit une victoire pour l'UE, avec le Royaume-Uni mis au tapis, 12 étoiles tournant symboliquement autour de notre tête à moitié étourdie», écrit l'ancien ministre conservateur dans l'édition d'hier du quotidien «The Telegraph». «La livre faiblit face au combat interne des Conservateurs, qui rend encore moins probable l'idée d'un accord sur le Brexit qui soit favorable à la monnaie», a commenté M. Juckes. Par ailleurs, le négociateur en chef de l'Union européenne sur le Brexit,

Michel Barnier, a indiqué dimanche être «fortement opposé» à certains points du plan de Chequers, notamment celui prévoyant des «règles communes» pour les biens et le secteur agroalimentaire dont la mise en œuvre nuirait, selon le négociateur, à l'actuel marché unique européen. «Ce commentaire a logiquement refroidi l'enthousiasme de la semaine précédente, quand (M. Barnier) avait évoqué un accord "sans précédent" pour le Royaume-Uni», a expliqué Lee Hardman, analyste chez MUFG. La monnaie chinoise valait 6,8320 yuans pour un dollar contre 6,8315 yuans vendredi en début de soirée.

Assia D.

Royaume-Uni

L'activité manufacturière cale à un plus bas en deux ans

L'activité dans le secteur manufacturier au Royaume-Uni a progressé à son rythme le plus faible depuis deux ans en août, a annoncé hier IHS Markit, un cabinet spécialisé dans l'information économique. L'indice PMI des directeurs d'achat des entreprises du secteur a ralenti à 52,8, un plus bas en 25 mois, contre 53,8 (chiffre révisé à la baisse) en juillet. Selon cet indicateur, l'activité progresse lorsque l'indice est supérieur à 50 points et elle se contracte quand il est inférieur à ce seuil. Ce nouveau ralentissement est dû à la faiblesse des nouvelles commandes destinées à l'exportation, dont la demande a reculé pour la première fois depuis avril 2016, en

raison d'une croissance mondiale moins forte. Cette mauvaise performance est enregistrée alors même que la faiblesse de la livre devrait en théorie rendre plus compétitifs les produits britanniques à l'étranger. Les entreprises sont de moins en moins optimistes sur leurs perspectives et certaines s'inquiètent de l'incertitude liée au Brexit et à l'évolution du taux de change, précise le cabinet. Cette publication «suggère une absence de croissance de la production manufacturière, ce qui signifie que le secteur va avoir du mal à soutenir l'économie britannique au troisième trimestre», prévient Rob Dobson, chez IHS Markit. La panne de l'industrie tombe mal pour l'activité écono-

mique, même si le dynamisme de cette dernière repose surtout sur le puissant secteur des services. La croissance britannique s'est reprise au deuxième trimestre (+0,4%) après un trou d'air sur les trois premiers mois de l'année (+0,2%), mais les économistes se gardent de tout optimisme pour l'ensemble de l'année. Un panel interrogé par le Trésor table sur une hausse de 1,3% du PIB pour 2018, ce qui marquerait un net coup de frein par rapport à 2017, alors que toute prévision reste soumise à l'issue des négociations sur le Brexit, qui devrait être connue d'ici la fin de l'année, avant la sortie effective de l'UE en mars 2019.

A. O.

Rentrée sociale à Béjaïa

Plus de 13 000 enseignants retrouvent leurs établissements

■ En attendant la rentrée, ce mercredi, de milliers d'élèves dans les 782 établissements que compte la wilaya, tous paliers confondus, les enseignants ont déjà retrouvé leurs écoles après deux mois de vacances.

Par Hocine Cherfa

Il s'agissait de préparer la reprise des élèves surtout et tenir des réunions de répartition des niveaux selon la compatibilité et de préparation des emplois du temps, du moins dans un premier temps, pour mieux gérer les premiers jours de la rentrée avant les ajustements qui interviendront plus tard au courant de la deuxième semaine en général.

Ainsi, quelque 13 420, entre professeurs, instituteurs et enseignants, ont retrouvé hier leurs établissements. Ils ont signé les procès-verbaux de reprise de travail pour une nouvelle année scolaire. Parmi les 13 420 enseignants, on retrouve 3 118 enseignants dont 51 nouvellement recrutés dans le palier secondaire, 4 873 dans le palier moyen dont 48 nouveaux et enfin 5 429 dans le niveau primaire, dont 137



nouveaux instituteurs ayant décroché leur poste à l'issue du concours externe organisé en juin dernier par la Direction de l'éducation. Notons que les enseignants nouvellement recru-

tés ont bénéficié d'une formation pédagogique durant les vacances d'été à l'est de la wilaya, soit entre les 25 et 27 août derniers et vont également suivre plusieurs cycles de formation durant l'année scolaire, soit durant les vacances et les journées de repos afin d'améliorer leurs performances, connaissances et surtout, mieux les préparer à ce métier difficile et sensible.

Il faut noter que le secteur de l'éducation a bénéficié, cette année, de trois nouveaux établissements dont un lycée à Timezrit, un CEM à Tiniri dans la commune d'Akfadou et une école primaire à Merdj Ouamen, dans la municipalité d'Oued Amizour.

Il bénéficiera également de deux lycées à Sidi Boudrahem et Ighram. Ceci pendant que deux autres CEM ouvriront leurs portes l'an prochain à Riquet, dans la commune d'Akhou et Sidi-Ali Labher. Il est utile de rappeler qu'un déficit en enseignants dans certaines matières pourrait être observé, notamment dans les mathématiques, les langues, etc.

La Direction de l'éducation va sans doute recourir au fichier national pour recruter des enseignants ou recourir, dans les cas de force majeure, au recrutement des contractuels pour faire face au déficit. Mais il faudrait que cela se fasse très rapidement pour éviter les retards et les rattrapages qui s'imposent dans ce cas précis.

H. C.

Hocine A./APS

Nouvelle ville de Bouinane

Distribution de 3 600 logements de type location-vente au mois d'octobre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé la distribution de 3 600 logements de type location-vente au cours du mois d'octobre prochain au niveau de la nouvelle ville de Bouinane (Est de Blida). Lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya de Blida pour s'enquérir de l'avancement des travaux de réalisation des différents projets de logements au niveau de la nouvelle ville de Bouinane, au nombre de 32 000 unités de différentes formules, le ministre a précisé que «3 600 unités de logement de

type location-vente seront distribués au cours du mois d'octobre prochain». «L'opération de relogement se poursuit jusqu'à la fin de l'année en cours, où près de 9 000 unités de logement de type location-vente et promotionnel public seront distribuées» a indiqué M. Temmar qui a mis en avant la nécessité de parachever les dernières retouches pour distribuer les logements dans les délais fixés. Evoquant les enveloppes financières «considérables» affectées par l'Etat pour l'édification de cette nouvelle ville, le ministre a relevé l'affectation

de 43 milliards de DA pour la réalisation des routes et différents réseaux ainsi que des établissements éducatifs, dont 10 milliards ont été consacrés à l'acquisition du foncier, outre 610 millions de DA pour le réaménagement de l'ancienne Amroussa. Ces montants, a poursuivi le ministre, seront affectés pour la réalisation de 204 structures publiques qui concernent différents secteurs tels que la santé, l'enseignement, le sport, la culture et l'administration, outre 40 autres structures dans le cadre des cités intégrées.

Hocine A./APS

Tissemsilt/ Feux de forêt

Formation de 300 agents de la Protection civile aux techniques d'extinction

Quelque 300 agents de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié dernièrement de formation aux techniques d'extinction des feux de forêt, à l'initiative de la direction de wilaya de ce corps, a-t-on appris de son responsable. Le commandant Mourad Bensalem a souligné, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur la prévention contre les feux de forêt, que ces agents relevant des unités secondaires de la Protection civile des 8

daïras de la wilaya ont reçu, trois mois durant, une formation intensifiée sur les techniques modernes utilisées pour l'extinction des feux dans les zones boisées caractérisées par des reliefs accidentés. La direction a également initié le déploiement de ces agents à travers les unités secondaires de la Protection civile. Par ailleurs, la même source a signalé la dotation du secteur de la Protection civile dernièrement de cinq véhicules d'extinction tout-

terrain, destinés à l'intervention rapide en cas d'incendie déclaré au sein des accés accidentés en zones boisées. La direction de la Protection civile de Tissemsilt a pris plusieurs dispositions, au titre du plan de wilaya de lutte contre les feux de forêt et des récoltes agricoles (1er juin-31 octobre) qui comporte la constitution d'équipes mobiles mixtes (Protection civile-Conservation des forêts) soutenues par des véhicules tout-terrain, qui effec-

tuent des patrouilles au niveau des zones boisées en collaboration directe avec les tours de contrôle. Il a été procédé, au titre de ces dispositions, à l'installation d'une colonne mobile de lutte contre les feux de forêt et des récoltes agricoles dans la commune de Sidi Slimane qui compte 120 agents d'intervention et 31 engins de différentes tailles et poids. La direction a mobilisé 720 agents d'intervention, soutenus par 88 engins, outre l'organisation

de sorties de sensibilisation à travers les communes de la wilaya pour prévenir et sensibiliser contre les feux de forêt, en collaboration avec différents partenaires. Cette rencontre de sensibilisation, initiée par cette direction, a ciblé des représentants de citoyens résidant à proximité des zones boisées de la wilaya en leur prodiguant des conseils et des orientations sur les modalités de protection des forêts contre les incendies.

Ameil H.

Batna

Lancement de la 1re opération d'exportation de céramique vers la Jordanie

La première opération d'exportation de céramique à partir de la wilaya de Batna (Algérie) vers la Jordanie a été lancée par le groupe industriel de statut privé «Céram-décor» en présence des autorités locales. Cette première cargaison se compose de 10 containers de 13 632 m² de carrelage de 1er choix, a précisé Hicham Bentayeb, inspecteur chargé de la liquidation et

vérification à l'inspection divisionnaire des Douanes de Batna, en marge de l'opération qui a eu lieu au siège du groupe à la zone d'activités Dhraa Bensabab, dans la commune de Tazoult. Sur le même site, il a été procédé à la mise sous scellés des containers et au dédouanement du dossier. L'opération porte sur l'exportation vers la Jordanie de 10 containers chaque mois pen-

dant une année, selon les termes de l'accord, a précisé le gérant du groupe Céram-décor, Amine Maâla, qui a fait état du lancement «à partir de la semaine prochaine d'une autre opération d'exportation de 14 containers par mois vers la Libye». Un accord similaire vient d'être conclu pour l'exportation des mêmes produits vers la Mauritanie, à la faveur des faci-

lés offertes par le nouveau poste frontalier dernièrement inauguré entre l'Algérie et ce pays, a ajouté le même responsable qui a indiqué que des efforts sont actuellement déployés pour exporter vers d'autres pays africains. Le wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, de son côté, que l'opération s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie

nationale conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a également relevé que cette opération d'exportation de matériaux de construction est la première du genre dans la wilaya de Batna qui constitue un pôle industriel important, notamment dans la production de produits céramiques.

R. R.

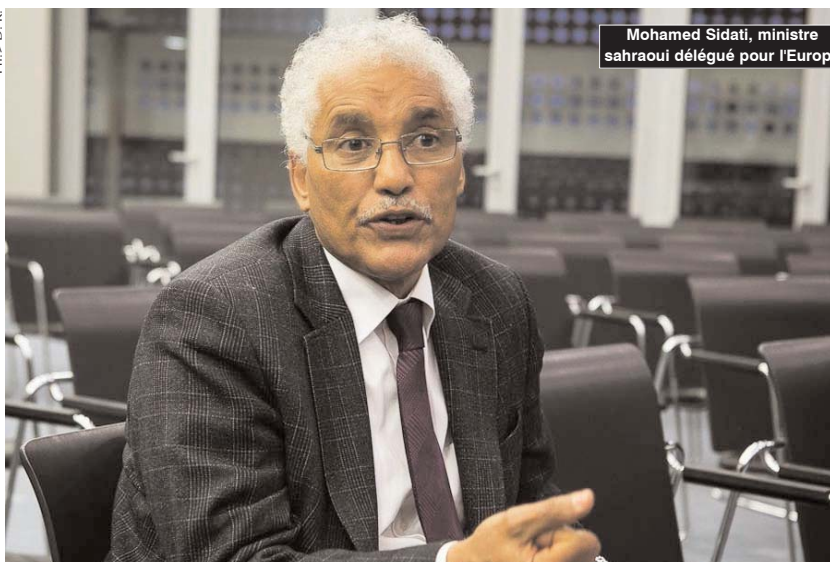
Sahara occidental

Les institutions de droit marocain n'ont aucun droit de s'exprimer à la place du peuple sahraoui

■ Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a mis en garde les institutions de droit marocain qui n'ont aucun droit de s'exprimer au lieu et place du peuple du Sahara occidental, et ce, à la veille de la visite d'une délégation du Parlement européen aux deux villes occupées d'El-Ayoune et de Dakhla.

Par Sara H.

« Une mission du Parlement européen se rend sur le territoire occupé du Sahara occidental à partir de lundi (hier) et pour deux jours, pour s'assurer une meilleure connaissance de la situation. Le Front Polisario salue cet effort qui montre la volonté de réunir le plus d'informations possibles avant de prendre les décisions », a indiqué M. Sidati dans un communiqué de presse, soulignant toutefois qu'il entend « rappeler solennellement trois points qui sont essentiels ». « Le royaume du Maroc, qui est une puissance militaire occupante au sens de la IVe Convention de Genève, n'a aucune capacité pour exercer un quelconque acte de souveraineté sur le territoire. Les autorisations qu'il croit pouvoir donner, spécialement pour l'accès au territoire, sont sans valeur au regard du droit international et du droit européen », a soutenu le diplomate sahraoui dans le texte. De même, a ajouté M. Sidati, les interlocuteurs relevant du droit marocain que rencontrera la mission ne peuvent, par hypothèse, donner le moindre avis au nom du peuple du Sahara occidental. Ensuite, la Commission européenne travaille dans l'illusion en évoquant une « consultation des populations » à la recherche de « des bénéfices » liés à l'application de



Mohamed Sidati, ministre sahraoui délégué pour l'Europe

l'accord, alors que la seule question qui se pose, relève M. Sidati, est le « consentement du peuple du Sahara occidental », qui est souverain, comme l'a dit la CJUE au paragraphe 106 de l'arrêt du 21 décembre 2016. Enfin, a souligné le ministre sahraoui, toute la partie libérée de l'occupation marocaine relève du territoire du Sahara occidental où vit la grande majorité des Sahraouis. « Aussi, la mission du Parlement européen ne pourra avoir une juste vision que si elle se rend

également dans la partie libérée du territoire, où l'attendent plus 170 000 personnes vivant dans les camps de réfugiés, et qui subissent durement le soutien apporté par l'UE à l'occupation militaire du territoire », a soutenu M. Sidati, affirmant que le Parlement ne pouvant en rester à une information partielle, le Front Polisario renouvelle cette invitation. Récemment, le chargé d'Affaires des territoires occupés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD),

Abdallah Souilem, a fait savoir qu'une délégation du Parlement européen visitera, les 3 et 4 septembre, les deux villes occupées d'El-Ayoune et de Dakhla, afin de s'enquérir de l'accès des Sahraouis aux richesses de leur pays. S'exprimant en marge de l'Université d'été des cadres et militants du Front Polisario et de la RASD, au niveau de l'université de Boumerdès, M. Souilem a précisé que « les Sahraouis s'attendent à une visite d'une délégation du Parlement européen,

les 3 et 4 septembre prochains, aux régions d'El-Ayoune et de Dakhla, une mission d'enquête chargée d'établir les faits sur les richesses maritimes et agricoles, et les matières premières ainsi que l'accès du peuple sahraoui à toutes ces richesses ». « Nous aurons des entretiens avec cette délégation à qui nous prouvons que le peuple sahraoui ne bénéficie point de ses richesses naturelles, et que le Front Polisario est le seul représentant légitime de ce peuple conformément aux résolutions internationales », a ajouté M. Souilem. La Commission européenne et le Maroc s'étaient entendus le 20 juillet sur un texte d'accord de pêche qui inclut les eaux du Sahara occidental, violant ainsi l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 18 février 2018. A l'issue de son allocation d'ouverture de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a affirmé que la CJUE avait affirmé, à trois reprises, ses décisions déclarant que toute convention conclue sans le consentement du peuple sahraoui était « nulle, illégitime et immorale », exprimant sa certitude que la CJUE annulera toute convention relative aux richesses terrestres et maritimes du Sahara occidental.

S. H./APS

Tunisie

Hausse des prix du carburant pour la 3^e fois consécutive

Les autorités tunisiennes ont annoncé une augmentation, à partir de ce dimanche, des prix du carburant. Il s'agit de la troisième augmentation effectuée au cours de l'année 2018. Les prix de l'essence super sans plomb et du gasoil super ont augmenté de 60 millimes pour atteindre respectivement 1,985 dinar/litre (0,775 dollars) et 1,745 dinars (0,692 dollars), alors que celui du gasoil a été revu à la hausse de 75 millimes pour atteindre 1,480 millimes/litre (0,587 dollars). Selon le ministère tunisien de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, cette augmentation qui s'inscrit dans le cadre du mécanisme d'ajustement périodique des prix du pétrole, intervient suite à la hausse des prix du pétrole sur les marchés internationaux, atteignant, au cours des premiers mois de cette année, environ 75 dollars le baril. Les prix du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole lampant demeurent inchangés, a précisé la même source. En mars dernier, le ministre tunisien chargé des Réformes majeures, Taoufik Rajhi,

avait souligné que la subvention des hydrocarbures coûtera à la Tunisie, cette année, 3 milliards de dinars (1 milliard d'euros), contre 1,50 milliard de dinars prévus pour ces produits et l'électricité dans le budget de 2018, en raison de la hausse des prix du baril, qui était de 64 dollars et la

non application de la réforme relative à l'ajustement automatique des prix de ces produits. Ces augmentations coïncident avec l'appel du Fonds monétaire international (FMI) à la Tunisie de rester sur la voie de la réduction du déficit budgétaire cette année et l'année prochaine pour stabiliser la

dette et réduire la demande excessive d'importations, étant donné l'augmentation importante des prix internationaux du pétrole. Il sera particulièrement important de poursuivre les réformes des subventions (actuellement peu ciblées) de l'énergie, de gérer soigneusement la masse salariale

publique ainsi que de redresser, sur des bases viables, la situation des caisses de sécurité sociale pour les secteurs public et privé, dans l'objectif de contenir les dépenses qui profitent de manière démesurée aux plus nantis, insiste le FMI dans un communiqué. Farid M.

La Ligue arabe exige un cessez-le-feu immédiat dans la capitale

Evasion de centaines de détenus près de Tripoli

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a exigé dimanche une cessation immédiate des affrontements armés entre des milices à Tripoli, la capitale libyenne. M. Aboul-Gheit a exprimé son « ressentiment » face à l'escalade dangereuse de la situation sécuritaire à Tripoli, alors que des affrontements armés ayant commencé lundi dans la capitale entre différentes milices se poursuivent toujours. Les parties concernées doivent respecter les procédures de cessez-le-feu entamées par le Conseil présidentiel pour la réconciliation nationale libyenne,

a déclaré le chef de la Ligue arabe. M. Aboul-Gheit a réitéré « la nécessité de parvenir à une solution globale et définitive aux menaces que constituent les milices armées qui portent atteinte à la sécurité d'Etat et à l'entité nationale du pays ». Pour rappel, le sud de Tripoli a été le théâtre de violents affrontements depuis lundi, entre forces gouvernementales et milices armées, qui ont coûté la vie à 41 personnes et blessé 123 autres. Le ministère libyen de l'Intérieur a annoncé vendredi un cessez-le-feu à Tripoli sous les auspices des Nations unies. Cependant, des témoins

ont évoqué des tirs d'armes lourdes et des explosions dans certains endroits de la capitale libyenne. Quelque 400 détenus se sont évadés dimanche après une émeute dans leur prison située dans la banlieue sud de la capitale libyenne Tripoli, théâtre depuis une semaine de combats meurtriers, a annoncé la police judiciaire dans un communiqué. « Les détenus ont pu forcer les portes et sortir », après « une agitation et une émeute » dues à des combats entre milices rivales à proximité de la prison d'Aine Zara, a ajouté la police qui ne précise pas si les prisonniers évadés étaient tous

des détenus de droits communs ou non. Les gardes ont laissé faire pour « épargner la vie » des prisonniers, a-t-on ajouté de même source. La plupart des détenus de la prison d'Ain Zara sont soit de droit commun, soit ceux qui ont été condamnés notamment pour meurtre au moment de la rébellion de 2011. Des milices rivales s'affrontent depuis lundi aux armes lourdes dans la banlieue sud de la capitale libyenne. Ces combats ont fait au moins une quarantaine de morts et plus de 100 blessés, selon un dernier bilan du ministère de la Santé vendredi soir. R. M.



Irak

Première session du Parlement, deux blocs pour un seul gouvernement

■ Le Parlement irakien s'est réuni hier pour la première fois, quatre mois après des législatives remportées par le nationaliste chiite Moqtada Sadr, qui pourrait former avec le Premier ministre sortant Haider al-Abadi le prochain gouvernement, au détriment du bloc pro-Iran.

Par Rosa C.

Un proche de M. Abadi a indiqué à l'AFP dans la nuit que la coalition qui pourrait permettre au chef de gouvernement sortant de se maintenir comptait 177 députés, soit plus de la moitié des 329 sièges du Parlement élu le 12 mai.

Plus tard, l'ancien Premier ministre Nouri al-Maliki, associé à l'Alliance de la Conquête de Hadi al-Ameri, une coalition d'anciens combattants antijihadistes proches de l'Iran, a de son côté annoncé avoir rassemblé les signatures de 145 députés. Les deux blocs revendiquent le titre

de plus large coalition gouvernementale car, a fait valoir M. Maliki, il a obtenu «les signatures de chaque député» et non celles des chefs de liste comme ses concurrents.

MM. Abadi et Sadr ont eux réunis – sur un document dont l'AFP a pu consulter une copie – les signatures de chefs de listes, et les partisans de M. Maliki arguent que certains députés refusent de suivre les consignes de liste. Le bloc Maliki-Ameri affirme ainsi avoir débauché 21 députés de l'Alliance de la Victoire de M. Abadi.

Parmi eux, l'ancien chef des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi, Faleh al-Fayadh, que

le Premier ministre a destitué il y a quelques jours parce qu'il le soupçonnait de négocier derrière son dos avec l'Alliance de la Conquête. Ces défections, si elles sont confirmées, peuvent faire pencher la balance, d'autant que les partis kurdes, qui comptent une soixantaine de députés, ne se sont jusqu'ici pas prononcés et mènent des négociations avec les deux camps. Les sunnites, eux, sont jusqu'ici divisés entre les deux blocs qui, en raison de la proportionnelle et pour éviter le retour à une dictature, doivent être le fruit d'alliances. A l'approche de l'ouverture de la session inaugurale du Parlement, retardée par un nouveau décompte des voix après des allégations de fraude, les tractations politiques se sont poursuivies tard dans la nuit.

Hier matin, les députés étaient rassemblés dans l'enceinte du Parlement, au sein de l'ultra-sécurisée zone verte de Bagdad, pour prêter serment et élire le président de la Chambre – traditionnellement un sunnite – et ses deux adjoints. Le sortant, Salim al-Joubouri, n'a pas été réélu à la députation et sera forcément remplacé. Il a toutefois prononcé un discours, après celui d'ouverture délivré par le président de la République Fouad Massoum, puis un autre par M. Abadi. Les députés ont ensuite 30 jours pour élire le pré-



Ph. > D. R.

sident de la République – traditionnellement un Kurde – pour succéder à Fouad Massoum. Plusieurs noms de candidats circulent, mais aucun n'a jusqu'ici été confirmé officiellement par les grands partis kurdes.

Une fois élu, le président de la République dispose de quinze jours pour charger la plus large coalition parlementaire de former un nouveau gouvernement.

Ce gouvernement devra faire face à une crise sociale et sanitaire d'ampleur. Depuis deux mois, dans le sud irakien, des manifestants réclament des services publics et des infrastruc-

tures dont le pays en pénurie chronique d'eau et d'électricité manque depuis des années.

Et, depuis trois semaines, la province de Bassora, l'une des plus peuplées du pays et la plus riche en pétrole, est en proie à une pollution de l'eau qui a déjà mené quelque 20 000 personnes à être hospitalisées.

En outre, le futur cabinet devra tenter d'endiguer la menace jihadiste alors que le groupe Etat islamique (EI), défait fin 2017, continue de mener des attaques, qui ont de nouveau fait un mort dans la nuit au nord de Bagdad. R. C.



Points chauds

Disqualification

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs semaines d'incertitudes, de rumeurs et d'annonces à l'emporte-pièce, il semblerait que le sort de la candidature de l'ancien président brésilien Lula, actuellement incarcéré pour corruption, soit enfin scellé. En effet, la justice électorale brésilienne vient d'estimer que la condamnation et l'incarcération de l'ex-chef de l'Etat pour corruption ne lui permettraient pas de se présenter. Une décision somme toute logique et frappée du coin du bon sens mais contre laquelle le Parti des travailleurs (PT) brésilien entend «lutter par tous les moyens pour garantir la candidature» de l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva à la présidentielle du 7 octobre. C'est ce qu'a annoncé cette semaine la formation de gauche après la disqualification de son champion, qui purge depuis avril en prison une peine de plus de douze ans pour corruption passive et blanchiment d'argent. «Nous allons défendre Lula dans les rues, avec le peuple, parce que Lula est le candidat de l'espoir», a écrit la direction du PT dans un communiqué. Le Tribunal supérieur électoral (TSE) a invalidé dans la soirée la candidature de l'ex-chef de l'Etat (2003-2010). Sans même attendre le vote du dernier des sept juges, le PT a dénoncé «la violence commise» par la juridiction contre l'égérie de la gauche brésilienne et a annoncé qu'il allait «présenter tous les recours devant les tribunaux pour que soient reconnus les droits de Lula prévus dans la loi et les traités internationaux ratifiés par le Brésil». Grand favori des sondages, Luiz Inacio Lula da Silva a été déclaré inéligible en vertu d'une loi, appelée *ficha limpa*, qui interdit à toute personne condamnée en appel de se présenter à une élection. Des recours sont encore possibles, notamment auprès de la Cour suprême. «C'est un mensonge de dire que la loi *ficha limpa* empêche la candidature de toute personne ayant été condamnée en seconde instance», a fait valoir de son côté le Parti des travailleurs, invoquant le cas de 145 candidats aux municipales de 2016, dont plus de la moitié ont été élus. Ce résultat du TSE était attendu, mais le vote du magistrat Edson Fachin, qui était le deuxième à s'exprimer, avait relancé momentanément le suspense. Celui-ci s'est appuyé sur une recommandation récente du comité des droits de l'homme de l'ONU pour préconiser de «respecter le droit de Lula à présenter sa candidature», le temps que tous les recours soient épuisés. Mais les espoirs de l'icône de la gauche ont pris fin, un peu plus tard, quand le résultat a été porté à 4-1 avant le vote des deux derniers magistrats, à l'issue de quelque six heures de débats. Au terme de la soirée, six des sept membres du tribunal se sont prononcés en faveur de l'inéligibilité. Le dernier sondage de l'institut Datafolha créditait néanmoins Lula de 39% des intentions de vote au premier tour, 20 points de plus que le deuxième, le député d'extrême droite Jair Bolsonaro. Le PT va désormais devoir choisir pour candidat l'ex-maire de Sao Paulo Fernando Haddad, qui brigue actuellement la vice-présidence. Mais cette décision, même controversée, servira toutefois à clarifier la campagne présidentielle et à remettre au centre des débats les Brésiliens et leurs besoins plutôt que sur la personnalité et le dossier Lula qui aurait vampirisé, à n'en pas douter, tous les débats et toute l'attention des médias.

F. M.

Amérique latine

Le continent en quête de solutions face à l'exode des Vénézuéliens

Comment gérer l'exode massif des Vénézuéliens fuyant le marasme dans leur pays ? L'Amérique latine se réunit à Quito afin de débattre, pour la première fois, d'une politique commune face à cette crise migratoire sans précédent dans la région. Les pays latino-américains, qui ont vu des millions de leurs habitants gagner les États-Unis ou l'Europe en quête de travail ou pour échapper à la violence, sont aujourd'hui confrontés à une immigration d'une ampleur inédite au sein de leurs propres frontières. A l'initiative de l'Équateur, l'Argentine, la Bolivie (alliée du Venezuela), le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Chili, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay ont répondu présents. Bien qu'invité, le Venezuela – de plus en plus isolé sur le continent du fait de la politique du président Nicolas Maduro et des atteintes aux droits humains dénoncées par son opposition ainsi que par l'Organisation des états américains (OEA) – n'avait pas confirmé sa participation. «Un effort régional permettra à

nos pays de mieux répondre à cette situation migratoire», a déclaré le ministre équatorien des Affaires étrangères, José Valencia. Les propositions qui devraient être débattues vont de l'élimination des restrictions à l'unification des mesures régissant le transit des Vénézuéliens, en passant par la constitution d'un fonds commun à l'initiative de l'ONU, comme le propose la Colombie. Il sera aussi question d'un système de quotas de migrants, comme l'a suggéré le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez lors de sa récente visite à Bogota, où il a annoncé un apport européen de 35 millions de dollars (environ 30 millions d'euros) pour gérer cette «crise migratoire» niée par Caracas. «Il est indispensable que chaque pays assume sa part de responsabilité», a estimé le vice-ministre équatorien de la Mobilité humaine, Santiago Chavez. Ceci inclut le Venezuela, auquel les pays réunis à Quito vont demander qu'il mette en œuvre des politiques afin que la migration soit «gérée de manière adéquate», a-t-il ajouté. Environ

2,3 millions de Vénézuéliens (7,5% d'une population de 30,6 millions) vivent à l'étranger, dont 1,6 millions qui ont émigré depuis 2015 quand les pénuries de nourriture et de médicaments se sont aggravées, parallèlement à l'hyperinflation. La Colombie, le Pérou et l'Équateur sont les principaux pays d'accueil de ce flux, qui s'étend à d'autres pays sud-américains comme le Brésil. Caracas a qualifié de montage «type Hollywood» les images des milliers de Vénézuéliens marchant sur les routes, avec leurs enfants et leurs maigres biens.

Pour Daniela Salazar, avocate spécialisée en droits humains, il faut régler les causes de la migration et pas seulement chercher des palliatifs pour l'affronter.

«Vu que les gouvernements se sentent affectés, qu'au moins ils ne détournent pas les yeux et exercent suffisamment de pression internationale pour générer un changement de la situation politique au Venezuela», a déclaré à l'AFP cette professeure de l'Université San Francisco de Quito.



Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Plusieurs activités au bonheur des cinéphiles

■ La seizième édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa attire un bon nombre de passionnés du 7^e art. Cette manifestation filmique qui prévoit la projection d'une vingtaine de films de différents pays du monde, propose un espace d'échange entre les professionnels et offre une occasion pour découvrir des réalisations projetées pour la première fois en Algérie.

Par Abla Selles



Les seizièmes Rencontres cinématographiques de Béjaïa proposent, cette année, un programme riche où les participants et les passionnés du

septième art peuvent bénéficier de rencontres très intéressantes. D'abord, on a les projections filmiques qui représentent plusieurs pays, à l'image de la Tunisie, l'Égypte, la Syrie et autres. Des longs métrages

représentant le cinéma algérien sont aussi au menu des organisateurs, afin d'encourager l'industrie cinématographique en Algérie et ouvrir un espace à la créativité des jeunes. L'échange entre professionnels

du septième art se fait à travers deux activités différentes. Il y a les rencontres-débat après chaque projection filmique et les rencontres des ciné-clubs maghrébins. D'ailleurs, la majorité des films programmés sont

projetés en Algérie pour la première fois dont «Fleur de cactus» de Hala Ekoussy, «Timoura» de Azzedine Kasri et «Paris la blanche» de Lidia Leber Terki. Cette édition est marquée, entre autres, par la participation des ciné-clubs des différentes villes du pays ainsi que ceux des pays maghrébins. Les participants à ces rencontres qui s'organisent pour la première fois depuis leur création ont salué l'initiative des organisateurs. «C'est la première fois que les ciné-clubs du Maghreb se rencontrent pour échanger leurs expériences et je trouve ça très intéressant», souligne la représentante du ciné-club tunisien. «Il y a plusieurs ciné-clubs en Algérie qui ont une bonne expérience comme celui de Mascara (le plus ancien en Algérie), de Sétif, de Annaba et autres avec lesquels on a pu aborder beaucoup de sujets concernant notre travail et notre rôle dans la société. C'est une bonne démarche de la part des organisateurs», ajoute le représentant du ciné-club de Bordj Bou Arridj. Quant aux masters classes, ils ont déjà commencé avec des professionnels du cinéma. Il est à noter que les Rencontres cinématographiques de Béjaïa sont la plus ancienne manifestation internationale cinématographique en Algérie. Elles ont pour objectif d'offrir un espace d'échange et d'expression aux professionnels du cinéma. Elles sont également une occasion pour le public de découvrir des films récents en provenance de plusieurs pays. Organisées par l'association Project'heurts, ces rencontres sont devenues un rendez-vous cinématographique incontournable pour le public algérien. «Cette fidélité du public est le reflet de notre engagement où chaque spectateur, chaque citoyen, vit l'expérience du cinéma pour une part de ses valeurs, pour nouer les liens et réduire les distances entre les sociétés et les peuples», précisent les organisateurs.

A. S.

Théâtre régional de Guelma

Deux nouvelles pièces récemment produites

Le théâtre régional de Guelma «Mahmoud-Latriki» a monté, au titre de l'année 2018, deux nouvelles pièces dont une pour enfants, a indiqué dimanche son directeur Rachid Djrourou. Qualifiée par ce responsable d'«immense travail artistique», la première pièce intitulée «Calédonia» sera présentée jeudi prochain en avant-première au théâtre régional de Constantine «Mohamed-Tahar-Fergani», a précisé le même responsable. Il a ajouté que cette pièce, écrite par Djallel Khechab et mise en scène par Karim Boutchiche, est la première pièce algérienne à revisiter l'histoire de ces Algériens spoliés de leurs terres par le colonialisme français et déportés en Nouvelle-Calédonie entre 1870 et 1871. Le spectacle d'une heure et quart

est interprété par 15 comédiens et comédiennes et relate l'histoire de Abdallah, resté attaché à sa patrie, à son identité et à sa femme Meriem, malgré la longue distance qui les sépare, a ajouté M. Djrourou. Le directeur du théâtre régional de Guelma s'est dit confiant quant à la réception critique de cette œuvre, affirmant qu'entre le décor, les lumières, la musique ou encore les dialogues, «aucun détail artistique n'a été laissé au hasard pour la réussite de ce travail théâtral». La seconde pièce, destinée aux enfants, est intitulée «El Timtale El hazine» (La statue triste). Ecrite par Ali Tamart et mise en scène par Abbas Mohamed Islam, elle se veut être «un message universel appelant à l'amour et à l'humanité», selon la même sour-

ce. D'une durée de 50 minutes, la pièce destinée au 8-14 ans relate l'histoire d'une fille pauvre qui se retrouve un jour d'hiver à jouer du violon au pied d'une statue en or pour chanter ses déboires et sa misère. Harassée de fatigue, elle finira par s'écrouler et frôlera la mort par hypothermie avant que le souverain de la ville n'intervienne pour la sauver. Les deux pièces ont été produites après qu'une commission spécialisée du théâtre régional de Guelma ait trié un nombre important de textes écrits par de talentueux dramaturges issus de plusieurs wilayas du pays, selon Rachid Djrourou qui a affirmé que le but tracé pour l'année 2018 est de produire deux pièces théâtrales de haute qualité.

L. B.

«Ethno Algeria»

De la musique folk jusqu'au 8 septembre à Alger

La capitale célébrera, durant les prochains jours, la musique folk des quatre coins du globe et accueillera pour l'occasion une vingtaine de nationalités, avec en clôture un concert à la salle Ibn Zeydoun. C'est à travers 25 musiciens de 20 nation-

nalités diverses que la musique traditionnelle de différentes régions du monde sera célébrée et mise à l'honneur. Il y aura, entre autres pays participants à cette première édition du festival Ethno-Algeria, l'Estonie, la Norvège, l'Espagne et la

Belgique. Organisé par l'association Riadh-el-Ibdaa, l'événement est soutenu par Ethno Flanders, une initiative internationale qui vise à préserver les musiques folkloriques du monde entier en mettant en scène une performance essentiellement

jeune. C'est d'ailleurs en Algérie que la longue aventure estivale d'Ethno posera ses valises une dernière fois, puisqu'elle achève une tournée mondiale ayant vu des pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Brésil ou le Danemark.

L. B.

Placée sous le slogan «Jeunes regards sur les arts»

Appel à candidature pour le huitième Festival de la création féminine

Le Festival national de la création féminine a lancé un appel à candidature à l'adresse des jeunes créatrices travaillant sur la préservation du patrimoine et à la création d'œuvres inspirées de ce legs, pour prendre part à la 8^e édition de cette manifestation, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette édition est prévue du 13 au 17 décembre prochain au Palais de la culture Moudfi-Zakaria et sera placée sous le slogan «Jeunes regards sur les arts». L'appel à candidature

concerne les créatrices, âgées de moins de 40 ans, et qui travaillent sur le tissage, la poterie, la mosaïque, la céramique, la sculpture ou les arts visuels comme la photographie et le vidéo. Le dépôt des candidatures doit se faire avant le 15 octobre 2018 sur le site du festival www.feminalgerie-creation.org. Les œuvres seront soumises à un premier jury de sélection qui se charge d'élaborer les expositions, avant qu'un second jury n'organise un concours national pour élire les trois

meilleures œuvres de l'année. Institué en 2009 par le ministère de la Culture, ce festival, qui oscille entre traditions, patrimoine et créativité, s'était focalisé, lors de sa dernière édition en 2016, sur le thème de la récupération et du Recup'Art avec la participation d'une trentaine d'exposantes. Ce concept se décline également en une multitude de petits festivals locaux qui se tiennent dans plusieurs villes du pays et qui sont majoritairement dédiés à la femme artisanale.

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'arts Mohammed-Racim (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 15 septembre :

Exposition collective d'arts plastiques «Regard d'été» avec les artistes Abdelghani Chebouche, Nouredine Chegrane, Amor Driss Lamine Dokman, Madjid Guemroud et Amel Benmohamed.

Salle Atlas

Du 8 au 10 septembre :

Cinivers, collectif culturel qui existe depuis novembre 2014 et qui réunit des amateurs de cinéma, organise dans sa première édition l'AFAC's Week

La galerie Ezzou'art

Jusqu'au 20 septembre :

Une exposition d'origamis présentée par l'artiste Mohamed Kamel Eddine Maizia.



Lesotho - CapVert
Abid Charef au sifflet

L'ARBITRE international algérien Mehdi Abid-Charef dirigera la rencontre entre le Lesotho et le Cap-Vert prévue le 9 septembre à Maseru pour le compte de la 2^e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (groupe L), a indiqué la Confédération africaine de football dimanche. Le directeur de jeu algérien sera

assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Bouabdellah Omari. Le Lesotho occupe la deuxième place du groupe L en compagnie de la Tanzanie avec 1 point, tandis que le Cap-Vert est bon dernier à l'issue de la première journée dominée par l'Ouganda (3 points).

Championnats d'Afrique de karaté-do
L'EN prend la deuxième place

LA SÉLECTION algérienne de karaté-do a terminé à la deuxième place des Championnats d'Afrique juniors et seniors (messieurs et dames) qui ont pris fin dimanche dans la capitale rwandaise Kigali, avec un total de 15 médailles (7 or, 1 argent, 7 bronze). Le classement a été dominé par l'Egypte qui a survolé la compétition avec ses 26 breloques (16 or, 3 argent, 7 bronze), le Maroc complétant le podium avec 7 médailles (1 or, 4 argent, 2 bronze). Lors de la 3^e et dernière journée de compétition disputée dimanche, l'Algérie a ajouté trois nouvelles médailles à son escarcelle, dont une en or, œuvre de la sélection féminine

kumité (seniors) qui a battu le Sénégal en finale de l'épreuve par équipes. Vingt-cinq pays dont l'Algérie, présente avec 17 athlètes, ont disputé ces Championnats d'Afrique de karaté-do seniors et juniors. Outre le pays hôte et l'Algérie, les joutes continentales ont enregistré la participation du Nigeria, de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, de Maurice, du Congo, du Cameroun, du Maroc, du Sénégal, du Burkina Faso, de la Namibie, de la Tunisie, de la RD Congo, du Mozambique, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Botswana, du Ghana, du Bénin, du Tchad, du Kenya, du Niger, de la Centrafrique et de la Guinée.

Championnats arabes de badminton U15 et U17
Neuf athlètes représenteront l'Algérie à Beyrouth

NEUF athlètes représenteront l'Algérie aux Championnats arabes de badminton des U15 et U17, prévus à Beyrouth (Liban) du 3 au 6 septembre courant, avec l'objectif de garder leur titre décroché lors des deux dernières éditions, a appris dimanche l'APS auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABA). L'équipe des U15 sera présente avec cinq athlètes, alors que celle des U17 sera composée de quatre badistes. «Nous allons aborder cette compétition avec l'objectif

de conserver notre titre décroché lors des deux dernières éditions. Ce ne sera pas aussi facile en présence de la Jordanie, car c'est une nation qui exerce en Asie et on ne connaît pas trop choses sur elle. Je pense que le titre se jouera entre nous deux et l'Egypte», a indiqué le président de l'instance fédérale, Amine Zoubiri. En prévision de ce rendez-vous arabe, les sélectionnés algériens étaient en stage de préparation pendant le mois d'août à Alger. «Nos jeunes joueurs ont effectué plusieurs stages de préparation au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Soudania (Alger), en prévision de ce rendez-vous arabe. Au Liban, nos équipes nationales qui seront encadrées par deux entraîneurs nationaux, vont se donner à fond pour obtenir des résultats positifs», a expliqué Zoubiri. Outre la participation des équipes nationales, le corps arbitral algérien sera aussi de la partie avec la présence de Djamel Boucheffa et Leïla Khelili.

65^e championnat du monde militaire de Pentathlon
La sélection nationale décroche le titre mondial

L'ÉQUIPE nationale militaire algérienne de Pentathlon a remporté le championnat du monde 2018 par équipes dans l'épreuve de relais du parcours du combattant, une épreuve qui exige de grandes potentialités physiques et techniques, organisé en Autriche du 27 août au 2 septembre, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN). 64 athlètes issus de 16 équipes venant de nations reconnues mondialement dans le Pentathlon militaire, à l'instar de l'Autriche (pays organisateur), la Chine, le Brésil, l'Equateur et la Russie, ont pris part à cette compétition de très haut niveau organisée périodiquement sous l'égide du Conseil international du sport militaire, précise la même source.

Mise à jour de la Ligue I Mobilis
Le CRB à l'épreuve du MCA

Le CR Belouizdad affronte cet après-midi le Mouloudia d'Alger dans un match comptant pour la mise à jour de la Ligue I Mobilis, sachant que la rencontre a été reportée pour permettre au Doyen de disputer son match de Ligue des champions d'Afrique.



Le Chabab veut un deuxième succès consécutif

Par Mahfoud M.

Cette rencontre revêt une importance cruciale pour les deux formations qui souhaitent sortir de la situation difficile dans laquelle elles se trouvent. Le Chabab, qui ferme la marche du classement général et se trouve dans une situation délicate, souhaite l'emporter pour sortir de l'ornière et quitter la zone rouge. Les gars de Laâkiba qui restent sur une première victoire à domicile face au DRBT, veulent continuer sur la même lignée et ajouter trois précieux points. Le CRB se présentera avec un effectif au complet et fera tout pour l'em-

porter. Les poulains de Chérif El Ouzani n'ont pas droit à l'erreur et compteront sur le soutien de leurs fans pour se surpasser et vaincre le MCA. De son côté, le Mouloudia qui reste sur une défaite en championnat face à l'ES Sétif après une élimination en Ligue des champions d'Afrique face au même adversaire, espèrent se ressaisir au plus vite, surtout qu'une autre défaite précipitera le club dans une crise sans précédent. Sans entraîneur depuis le limogeage de Casoni, le Doyen se donnera à fond pour se réconcilier avec ses fans furieux après ces contreperformances. Le coach

intérimaire, Belkheir, compte élaborer un plan pour réussir un résultat probant lors de ce match très important pour les Rouge et Vert. Des changements seront effectués sur l'effectif pour cette confrontation, avec le forfait de Haddouche en raison d'une blessure, alors que Mebarakou qui avait souffert lors du match face à l'ESS devrait être aligné, se sentant mieux du point de vue psychologique. De son côté, l'attaquant Tebbi pourrait être aligné pour donner des solutions en attaque, sachant que ce compartiment souffre et n'arrive pas à concrétiser les actions.

M. M.

Equipe nationale
Les choses sérieuses débutent pour Belmadi

Le nouveau coach national, Djamel Belmadi, a débuté officiellement sa mission à la tête des Verts, hier, avec le début du stage de la sélection qui prépare son prochain match en prévision des éliminatoires de la CAN 2019 face à la Gambie le 8 septembre prochain à Banjul. Il faut savoir que Belmadi a convoqué 25 joueurs, évoluant tous à l'étranger, ne faisant confiance à aucun joueur local, même s'il

avait supervisé certains d'entre eux lors des matchs qu'il a eus à voir à Alger surtout. L'ancien coach du club qatari d'Al Dahil compte énormément sur ce premier stage préparatoire, lui qui veut aller loin avec la sélection et assurer la qualification à la phase finale de la CAN avant d'envisager un parcours des plus honorables en atteignant les demi-finales de cette compétition même s'il sait que ce ne

sera pas facile. Belmadi a programmé cinq séances d'entraînement pour préparer ce match face aux Gambiens, et souhaite que son groupe soit prêt pour ce rendez-vous important, pour lui et les Verts. La première séance était prévue hier au Centre des équipes nationales et devait être légère avant d'augmenter la cadence les autres séances, même si le coach a aussi prévu de travailler l'aspect technico-tactique. Le driver des Verts souhaite la présence de tout le monde dès la première séance, pour ne pas être en retard par rapport au plan prévu. Il veut connaître son groupe pour faire le choix de l'équipe rentrante face à la Gambie. Pour ce qui est de l'effectif, on croit savoir que les deux joueurs blessés, Abdelouei et Soudani, seront quand même présents, puisque c'est au sélectionneur national de juger si ces deux éléments pourront jouer après avoir pris connaissance de la nature de leurs blessures.

M. M.

Le Tunisien Essrayri
arbitre du match face à la Gambie

Un trio arbitral tunisien, sous la conduite de Youssef Essrayri, dirigera la rencontre Gambie-Algérie, prévue le 8 septembre à 16h30 locales (17h30 algériennes) à Bakau, pour le compte de la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (groupe D), a indiqué la Confédération africaine de foot-

ball (CAF) dimanche. Le directeur de jeu tunisien sera assisté de ses deux compatriotes Anouar Hmila et Yamen Malloulchi. L'autre match du groupe D entre le Togo et le Bénin, qui aura lieu le 9 septembre à Lomé, a été confié à un trio marocain composé de Noureddine El Jafari, assisté de Lahcen Azagou et Mustapha

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Arrestation de deux individus

Vol et trafic international de véhicules à Oran

LES ÉLÉMENTS de la Sûreté de wilaya d'Oran viennent de mettre fin aux agissements de deux malfaiteurs impliqués dans des affaires de vol et de trafic international de véhicules, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité. Lors d'un point de presse organisé au siège de la sûreté de wilaya d'Oran, les responsables de la cellule de communication ont expliqué que les malfaiteurs utilisaient des cartes électroniques pour mettre en marche les véhicules avant de les voler. Après de minutieuses investigations, les enquêteurs ont réussi à arrêter les deux mis en cause et à récupérer quatre véhicules dont deux faisant l'objet de recherches par Interpol. Les mêmes services ont précisé

que les enquêteurs ont réussi à appréhender un individu, demeurant à l'étranger et son complice, tous deux spécialisés dans le vol et le trafic de véhicules, activant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en utilisant des outils modernes pour commettre leurs forfaits. Les données techniques des véhicules volés sont ensuite falsifiées et les voitures sont alors transférées à l'étranger par l'utilisation de cartes grises étrangères falsifiées. Les enquêteurs ont également récupéré 11 cartes grises falsifiées et une somme d'un million de dinars, a-t-on ajouté de même source. Les deux individus seront présentés devant la justice.

Halim O.

Accidents de la circulation

Dispositif spécial en prévision de la rentrée scolaire

UN DISPOSITIF spécial sera mis en place par la Protection civile en prévision de la rentrée scolaire 2018-2019 pour assurer une sécurité optimale aux enfants, notamment sur les axes routiers qui connaissent une grande influence, a indiqué hier un communiqué de ce corps. La prévention et la sensibilisation des parents, premiers éducateurs de la sécurité routière des enfants sur les dangers liés aux accidents de la circulation, demeurent une priorité pour la Protection civile, les enfants sont «peu conscients» des dangers qui les menacent, est-il expliqué. Pour la Protection civile, ce risque (accident de la circulation) peut survenir à la rentrée de l'enfant à la crèche dès l'âge de 3 ans, puis s'accroît avec le déplacement des écoliers dans les établissements à l'âge de 5 ans et 6 ans et atteint le pic entre 11 ans et 12 ans dans le cycle moyen, lequel nécessite un apprentissage des connaissances pour les piétons de jeune âge afin de se protéger contre les différents risques liés à la route, a relevé la même source.

La Protection civile a rappelé aux parents les recommandations de base en matière de sécurité routière à expliquer aux enfants pour les protéger contre les risques des accidents de la route, notamment utiliser un passage piéton ou choisir un lieu doté d'une bonne visibilité pour traverser, rester vigilant en traversant les passages pour piétons ainsi qu'en dehors de ces derniers.

Elle a ajouté qu'il était important de regarder à gauche et à droite puis encore à gauche

avant de s'engager sur la chaussée pour vérifier si des véhicules arrivent, vérifier qu'il y a bien des feux de signalisation, que le feu est au vert et que tous les véhicules sont à l'arrêt avant de s'engager et surtout de traverser le passage pour piétons en marchant et s'interdire de courir pour éviter des chutes sur la chaussée. La Protection civile a demandé également aux parents de multiplier les déplacements à pied avec les enfants pour éduquer l'enfant piéton à la sécurité routière, notamment les routes desservant les établissements scolaires et lui expliquer la différence entre les espaces de jeu et ceux réservés à la circulation et d'apprendre aux enfants à emprunter le trottoir pour marcher et à détecter les dangers potentiels, tels que les sorties de garages, les travaux, les chutes de pluie et de neige.

K. L.

Sétif

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dimanche à Sétif par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 2 septembre 2018, trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Sétif», précise la

même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à Batna et Médéa, 9 individus en possession de 8 armes à feu de confection artisanale, d'un fusil de chasse et de 4 kilogrammes de poudre noire», tandis que d'autres détachements de l'ANP «ont saisi 14,3 kilogrammes de TNT et deux pistolets automatiques à In Guezzam et Tamanrasset».

H. Y.

c'est la rentrée



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Ex-commerçants du carrefour des quatre chemins de Béjaïa

Ils réclament des locaux, comme promis par les autorités

■ Les ex-commerçants du carrefour des quatre chemins continuent d'interpeller les autorités municipales sur leur situation précaire depuis la démolition de leurs locaux en mars dernier.

Par Hocine Cherfa

Avant-hier, ils ont observé un nouveau rassemblement devant le siège de l'APC, le troisième après ceux observés la semaine dernière sous les ponts de l'échangeur où étaient érigées leurs anciennes échoppes et devant le siège de la wilaya. Au niveau du siège de l'APC, ils étaient au moins 54 commerçants à se regrouper et à réitérer, fermement, leur revendication principale qui consiste à bénéficier de nouveaux locaux afin de poursuivre leur activité commerciale et nourrir leurs

familles. Ces derniers avaient été délogés de leurs locaux en mars dernier afin de permettre la réalisation de l'échangeur éponyme. Mais ils se retrouvent aujourd'hui sans locaux et sans emploi, autrement dit sans rien. Une situation qualifiée d'«injuste». Le site où avait été érigés leurs locaux est en passe de devenir un espace vert, de détente et de repos pour les citoyens et les automobilistes. Il est situé sous les nombreux ponts de l'échangeur récemment mis en service. «Nous réclamons le recasement dans des locaux au niveau de l'Edimco, comme cela nous a été proposé et promis avant la démolition de nos locaux», dira un protestataire. «Les élus locaux nous ont promis un recasement à l'Edimco dans les plus brefs délais, soit avant début juin dernier. Mais nous sommes en septembre et rien ne se profile à l'horizon», déclare l'un des protestataires, regrettant au passage que depuis leur expulsion de leurs commerces ils n'ont aucune ressource pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ils regrettent encore le fait que le maire ne les ait reçus qu'une seule fois et sans réellement apporter une solution au problème posé. Avant-hier, ils ont surtout interpellé les autorités municipales et de wilaya afin d'honorer leur engagement en leur octroyant des locaux pour

reprendre leur activité et sortir dans la précarité dans laquelle ils se trouvent. Notons que les protestataires ont empêché des élus de l'APC d'accéder au siège de la mairie, alors que les différents services de la municipalité ont été ouverts et pas perturbés. Pour rappel, des représentants des commerçants ont récemment été reçus par le wali intérimaire. C'était lors d'un rassemblement où ils ont tenu devant le siège de la wilaya la semaine dernière. Les mécontents ont exposé leur situation précaire au wali et rappelé les engagements pris par les autorités de les dédommager par d'autres locaux à l'Edimco avant de raser les leurs. Notons que les habitants du village Tissa relevant de la commune de Semaoune ont observé, eux aussi, avant-hier, un rassemblement de protestation devant le siège de l'APC qu'ils ont bloqué pendant plusieurs heures. Ils réclament des autorités locales la réalisation de plusieurs projets dont l'éclairage public et l'électrification de certains foyers, la réfection de la route qui n'est plus carrossable, la réalisation d'un réseau d'assainissement afin de mettre fin aux eaux usées qui se déversent dans la rue et les odeurs qu'elles génèrent, le renforcement de l'alimentation en eau potable...

H. C.